

# PROJET PEDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté  
Grand Sud



## PROJET PEDAGOGIQUE Service enfance périscolaire Année scolaire 2021-2022



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Houria MONCAMP  
Directrice ALAE  
Montaigut sur save 31530  
Tél : 06 12 73 19 67  
Mail : [alae-montaigut@lecg.org](mailto:alae-montaigut@lecg.org)

Montaigut **sur** Save

# Introduction du Projet Pédagogique

Le projet pédagogique a été construit en tenant compte du projet éducatif de LE&C Grand Sud, avec des apports complémentaires au fonctionnement existant selon les axes de travail éducatifs du PEDT.

Ce projet ambitionne d'être le résultat d'une réflexion commune par la poursuite des objectifs communs entre tous les acteurs éducatif de la commune.

## Comment appréhender, décrypter et faire vivre ce Projet Pédagogique ?

### A quoi sert le projet pédagogique ?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les Parents et les enfants/jeunes, qui permettent de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques diffèrent en fonction des locaux, de l'environnement, du public, mais surtout des personnes qui le font vivre. Un des axes forts des services de Le&c Grand Sud, est de permettre à chacun de construire sa journée de loisirs en fonction de ses besoins et de ses envies....

### Comment le déchiffrer ?

Sa forme est très simple : pour chaque thème, des questions posées par l'équipe d'animation et les réponses ou projets qui en découlent.

Ce document est très général, car il s'inscrit sur le long terme et peut évoluer en fonction des publics mais aussi des personnes qui le font vivre et des partenariats qui l'animent.

### Qui l'élabore ?

La directrice de l'ALAE en concertation avec l'équipe pédagogique, en lien avec le projet Educatif De Territoire de la Commune de Montaigut Sur Save.

### A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : parents, équipe, partenaires.... Il est à demander à l'Accueil de loisirs périscolaire ou peut être téléchargé sur le site internet : [www.lecgs.org](http://www.lecgs.org), et dans le mini site de la commune Montaigut sur Save.

### Comment est-il évalué ? Tout au long de l'année :

- Points avec les enfants durant des temps d'échanges après les activités.
- Echanges avec les familles durant le temps d'accueil du matin et du soir.
- Au cours des réunions de concertation avec les familles et les directeurs d'école.
- Echanges durant les réunions de fonctionnement et de bilan animateurs.

## La démarche du PEDT

Il définit une forme de travail collégial avec les équipes enseignantes en articulant les ressources du tissu associatif largement riche sur la commune de Montaignut sur Save dans le domaine sportif et culturel.

Elle s'appuie sur les compétences des différents partenaires de l'action éducative : parents, enseignants, service périscolaire, associations et élus en les mettant en relation, sans confusion des responsabilités et des rôles de chacun.

La collectivité précise les objectifs particuliers qu'elle souhaite accompagner selon une éducation partagée en :

- 1. Améliorant les rythmes de vie des enfants en répondant à ses besoins spécifiques**
- 2. Actions citoyennes en visant la mixité, l'ouverture, la solidarité, la citoyenneté, l'environnement et l'accès à l'autonomie (vivre ensemble)**
- 3. Mettant en cohérence les actions périscolaires avec les projets d'écoles et d'établissements (éducation partagée)**
- 4. Contribuant à une éducation, culturelle, sportive, et à un temps libre de qualité pour tous les publics.**

L'articulation sera une priorité du projet entre le temps scolaire, le temps méridien et les moments où l'enfant sera pris en charge dans le cadre des accueils de loisirs avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants pour que cela constitue une continuité éducative.

### **I. LE TERRITOIRE**

#### ***1) LA COMMUNE DE MONTAIGUT SUR SAVE***

Montaignut-sur-Save est située à 20 km au nord-ouest de Toulouse, à 35 km au sud de Montauban et à 8 km au sud de Grenade en Pays Tolosan. Un tiers de son territoire est occupée par la forêt de Bouconne.

Depuis 1975, la commune est située en lisière de l'agglomération toulousaine dans l'aire urbaine de Toulouse.

## ♦ **Montaigut-sur-Save est limitrophe de sept autres communes.**



Commune faisant partie de la cinquième circonscription de la Haute-Garonne de la communauté de communes Save Garonne Coteaux de Cadours et du canton de Léguevin (avant le redécoupage départemental de 2014, Montaigut-sur-Save faisait partie de l'ex-canton de Grenade) et avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la communauté de communes de Save et Garonne dits maintenant communauté de communes les Hauts Tolosans.

## ***2) L'HABITAT ET LA POPULATION***

**En 30 ans, la commune de Montaigut a connu une forte augmentation de la population qui a été multiplié par 3.**

Et même si elle a gardé son identité et son caractère champêtre (un tiers du territoire communal, soit 373 ha est couvert par des bois et forêts), notre commune a connu des changements dans tous les domaines ...

Au dernier recensement (2019), on dénombrait 1842 habitants.

Ce phénomène s'explique par l'installation de jeunes ménages à Montaigut, la commune étant attractive pour les actifs travaillant dans la métropole toulousaine (environnement naturel de qualité avec la proximité de la forêt de Bouconne et de la vallée de la Save.

### ➤ **Que font les actifs de Montaigut ?**

La population active de Montaigut se caractérise par une forte représentation des « professions intermédiaires » ainsi que des ouvriers et employés. Cependant depuis 1990, on voit se dégager une nouvelle tendance avec une forte croissance des professions intermédiaires et des cadres. Ce sont donc les classes moyennes supérieures qui s'installent à Montaigut.

Cette tendance s'est encore accrue depuis 1999 jusqu'à aujourd'hui :

- 85.7% des ménages sont propriétaires de leurs logements.

Par ailleurs, nous constatons que ces familles, par nécessité professionnelle, inscrivent leurs enfants à l'ALAE de manière beaucoup plus régulière. La commune va

donc connaître pour cette rentrée scolaire une évolution de ses effectifs en maternelle et élémentaire.

### **3) LES ACTEURS EDUCATIFS, INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS**

- **Sur le plan éducatif**

Cependant :

- **Les crèches** font parties de la Communauté de communes Save & Garonne est équipée de 3 espaces multi-accueil, sur les communes de Bretx, Merville et Grenade.
- **Le Relais Assistantes Maternelles** accueille des enfants de la Communauté de Communes Save & Garonne à Grenade.

- **Sur le plan associatif**

Il est particulièrement dynamique à Montaigut S/Save et représente un partenaire majeur pour mener à bien la structuration du temps libre de l'enfant. L'expérience reconnue des associations peut permettre de développer un travail éducatif de qualité qui peut aboutir sur de nouvelles propositions de loisirs en direction des enfants.

Cet élan est démontré par l'organisation de stages, des expositions, et des représentations de spectacles.

| LE FOYER RURAL  | CLUBS DIVERS   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Danse de salon</li> <li>○ Gymnastique</li> <li>○ Viet Vo Dao</li> <li>○ Danse Jazz</li> <li>○ Sophrologie</li> <li>○ Badminton</li> <li>○ Yoga du rire</li> <li>○ Tai chi chuan/Qi gong</li> <li>○ Œnologie</li> <li>○ Atelier postural</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rugby club de la Save</li> <li>○ XV de la Save</li> <li>○ Pétanque</li> <li>○ Cyclo club de la Save Montaigut/St Paul</li> <li>○ Le dépollution (action de nettoyage de la nature sur les communes de la Save)</li> <li>○ ACCA</li> <li>○ Amis de Notre Dame d'Alet</li> <li>○ Arac 31</li> <li>○ Ecuries d'Abako</li> <li>○ Hounedis (centre équestre)</li> <li>○ FNACA</li> <li>○ Football Club Ouest</li> <li>○ Guitare en Save</li> <li>○ Comité des fêtes</li> </ul> |

- **L'association « vos enfants d'abord »** qui réunit des parents, organise plusieurs manifestations tout le long de l'année en partenariat avec l'école (le carnaval, la fête de Noël, la fête de l'école...).
- **La ferme éco-citoyenne de la Bouzigues**, collectif d'éducateurs à l'environnement, propose des activités pour les enfants et diverses manifestations qui viennent compléter le programme des ateliers de sensibilisation à l'environnement.

L'ALAE travaille en partenariat avec certaines associations. Les intervenants participent le soir sur le temps des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Les sections rugby, judo, viet vo dao, ferme éco-citoyenne, qui proposent des ateliers d'initiations aux enfants de l'ALAE 3/6 ans.

- **Sur le plan institutionnel**

- Les principaux partenaires institutionnels de la structure enfance Montaigut sur Save :
  - la CAF
  - la DDCSPP de la Haute Garonne
  - la DDCS de la Haute Garonne
  - la PMI
  - CCHT (communauté de communes des Hauts Tolosans)

#### **4) LES EQUIPEMENTS EDUCATIFS ET SPORTIFS**

- **Les infrastructures éducatives**

- Infrastructures communales
- Bibliothèque
- Salle des fêtes
- Salle du conseil municipal
- Maison des associations (salle –rez- de chaussée, cuisine)

La commune compte à ce jour 2 structures :

- 1 Ecole maternelle et d'un ALAE maternelle (3-5 ans), attachée à l'école élémentaire et qui compte 93 enfants pour l'année 2020-2021
- 1 Ecole élémentaire et d'un ALAE élémentaire (6-11 ans), attachée à celle-ci.

Montaigut Sur Save n'a, à ce jour, pas de service jeunesse, ni de collège et lycée sur sa commune.

- **Les infrastructures sportives**

- City stade

- **Autres locaux/ressources de proximité :**

- Centre de Loisirs de Bouconne
- Base de Loisirs de Bouconne

- La ferme pédagogique éco-citoyenne de la Bouzigue
- Le terrain de rugby (situé sur la commune voisine de Saint Paul)

Ces infrastructures sont propices aux activités que nous pouvons mener au sein des accueils de loisirs.

## **5) L'OFFRE EDUCATIVE**

La commune de Montaignut sur Save a délégué depuis 2008 la gestion du service enfance à l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud. Il s'agit avant tout de **mettre en œuvre les projets de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole**, et plus largement **d'accompagner la mise en œuvre de la politique éducative** en liens étroits avec les élus et techniciens de la commune Il s'agit avant tout de mettre en œuvre les projets de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole, et plus largement d'accompagner la mise en œuvre de la politique éducative en liens étroits avec les élus et techniciens de la commune.

Un PEDT a été mis en œuvre à la rentrée scolaire de 2014 à la faveur de la réforme des rythmes scolaires. Son périmètre a concerné prioritairement tous les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur la commune.

Le PEDT a été construit en concertation avec l'ensemble des partenaires en se fondant sur les besoins des enfants pour accompagner leur réussite au sein d'une communauté éducative responsable, et cohérente.



Les divers ateliers.....  
du service périscolaire



## II. LE FONCTIONNEMENT

**L'épidémie due au coronavirus Covid 19 et le Plan Vigipirate renforcé** nécessitent d'adapter les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de préventions complémentaires.

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) a été organisé en cohérence avec celui de l'école. Il est le résultat d'un travail en collaboration entre la Mairie, l'Ecole et l'ALAE.

Les objectifs visés dans la réalisation de ce document sont de :

- Respecter le protocole sanitaire au sein des lieux fréquentés par les enfants.
- Permettre aux enfants d'évoluer le plus sereinement possible, par la mise en place de repères communs entre l'Ecole et l'ALAE.



### ➤ LES LOCAUX

**L'espace ALAE**, permet un accès direct sur l'école, avec un jardin relié à la cour. Ces locaux sont également situés face à la bibliothèque municipale, ce qui favorise les déplacements des enfants en ce lieu. Il est composé d'une salle réservée aux maternelles et une autre pour l'élémentaire, avec des blocs sanitaires adaptés dans chacune des salles. Il est doté également d'un petit dortoir, et d'une cantine.

L'ALAE accueille en moyenne 65 enfants le matin, 190 le midi, 116 sur les NAP et 60 le soir.

## Emploi du Temps de la Semaine

|                    | LUNDI    | MARDI    | MERCREDI         | JEUDI    | VENDREDI |
|--------------------|----------|----------|------------------|----------|----------|
| <b>7H30</b>        | ALAE     | ALAE     | ALAE             | ALAE     | ALAE     |
| <b>8H45</b>        | Classe   | Classe   | Classe           | Classe   | Classe   |
| <b>11H45</b>       | ALAE     | ALAE     | ALAE             | ALAE     | ALAE     |
| <b>11H45-12H30</b> | APC      | APC      | APC              | APC      | APC      |
| <b>13H45</b>       | Classe   | Classe   | ALSH<br>BOUCONNE | Classe   | Classe   |
| <b>16H-17H</b>     | NAP/ALAE | NAP/ALAE |                  | NAP/ALAE | NAP/ALAE |
| <b>17H-18H30</b>   | ALAE     | ALAE     |                  | ALAE     | ALAE     |

## Encadrement du service périscolaire

- 1 directrice
- 1 directeur adjoint
- 4 animatrices LE&C
- 10 animatrices (Personnel mis à disposition titulaire)  
(BAFD, BAFA, ATSEM, CAP petite enfance, PSC1, STT)

### LE&C

| FONCTION             | MATIN<br>7H30-8H35 | MIDI<br>11H45-13H35 | NAP<br>16H-17H | SOIR<br>17H-17H15 | SOIR<br>17H-18H | SOIR<br>17H-18H30 |
|----------------------|--------------------|---------------------|----------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| DIRECTRICE           | MARDI/JEUDI        | L/M/J/V             | L/J            | L/J               |                 | L/J               |
| DIRECTEUR<br>ADJOINT | LUNDI/JEUDI        | L/M/J/V             | L/M/J/V        | L/M/J/V           |                 | L/M/J/V           |
| ANIMATRICE           |                    | L/M/J/V             |                |                   |                 |                   |
| ANIMATRICE           |                    | L/M/J/V             | VENDREDI       | VENDREDI          |                 |                   |
| ANIMATRICE           |                    | L/M/J/V             | MARDI          |                   | MARDI           |                   |
| ANIMATRICE           |                    | L/M/J/V             |                | L/M/J/V           | VENDREDI        |                   |

### PERSONNELS MIS A DISPOSITION

| FONCTION   | MATIN<br>7H30-8H35 | MIDI<br>11H45-13H35 | NAP<br>16H-17H | SOIR<br>17H-17H15 | SOIR<br>17H-18H15 | SOIR<br>17H-18H30 |
|------------|--------------------|---------------------|----------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| ATSEM      |                    | L/M/J/V             | L/V            |                   |                   |                   |
| ATSEM      |                    | L/M/J/V             | M/V            |                   |                   |                   |
| ATSEM      |                    | L/M/J/V             | J/V            |                   |                   |                   |
| ANIMATRICE | L/M/J/V            | L/M/J/V             | L/M/J/V        |                   | L/M               | VENDREDI          |
| ANIMATRICE | M/V                | L/M/J/V             | L/M/J/V        |                   | J/V               | LUNDI             |
| ANIMATRICE | L/M/J/V            | L/M/J/V             | L/M/J/V        |                   |                   | J/V               |
| ANIMATRICE |                    | L/M/J/V             | L/M/J/V        |                   |                   |                   |
| ANIMATRICE | L/J                | L/M/J/V             | L/M/J/V        |                   |                   | L/M               |
| ANIMATRICE | M/V                | L/M/J/V             | L/M/J/V        |                   |                   | M/J               |
| ANIMATRICE |                    | L/M/J/V             | L/M/J/V        |                   | J/V               | L                 |

2

- L'équipe d'animation est dirigée par la directrice de l'ALAE qui **organise les plannings** de l'équipe et **manage l'organisation** du travail.

## ➤ **L'ORGANISATION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET L'ARTICULATION DES DIFFÉRENTS PROJETS**

**J'organise des réunions d'équipe régulières** qui permettent de travailler sur les projets et de faire des réajustements si nécessaires. (Débriefings ponctuels au besoin/ réunion mensuel programmée sur l'année).

- L'équipe peut bénéficier de **formations** sous différentes formes : formations courtes dans le cadre du programme de **formation continue** de LEC (PSC1, sensibilisation au handicap, formation sur la posture de l'animateur...), **formation volontaire** (BAFA, BAFD) ou **formation professionnelle** (CQP, BPJEPS, DEJEPS).
- D'autres formations/actions ou séances de sensibilisation peuvent être menées par la chargée de mission de LEC, à la demande de la directrice, ou de l'Agent de Développement Territorial
- **Pour les salariés de LEC Grand Sud, une campagne d'Évaluation de l'équipe** a lieu chaque année. L'ADT et la chargée de mission de LEC effectue **l'évaluation de la directrice** lors d'un entretien au siège de l'association. Puis **la directrice de la structure organise les entretiens** avec chacun des membres de l'équipe.
- La finalité de ces évaluations, outre d'évaluer le travail, doit permettre de **faire émerger les axes de progression possibles** de chacun et de **s'harmoniser sur une stratégie** pour y parvenir (accompagnement, besoin en formation, aménagement de poste...).

D'autant plus, que la collectivité précise à travers **le Projet Educatif du Territoire**, les objectifs particuliers qu'elle souhaite accompagner selon **une éducation partagée** et en contribuant à **une éducation, culturelle, sportive, et environnementale**, et à un **temps libre de qualité** pour tous les publics.

**L'articulation est une priorité** du projet entre le temps scolaire, le temps méridien et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre des accueils de loisirs avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants pour que cela constitue **une continuité éducative**.

Après avoir pris connaissance des contenus de chacun des projets : **projet éducatif de LE&C Grand Sud**, le **PEDT**, le **Projet d'École** et le **Projet Pédagogique de l'ALAE**, il en ressort que la notion de l'environnement et du développement durable est un des axes communs. J'ai donc orienté mon choix de projet d'animation sur cette notion là, d'après le constat de mon public et j'y trouve une cohérence éducative partagée.

## ➤ LES GRANDS AXES DU PROJET DE L'ALAE

### • Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud

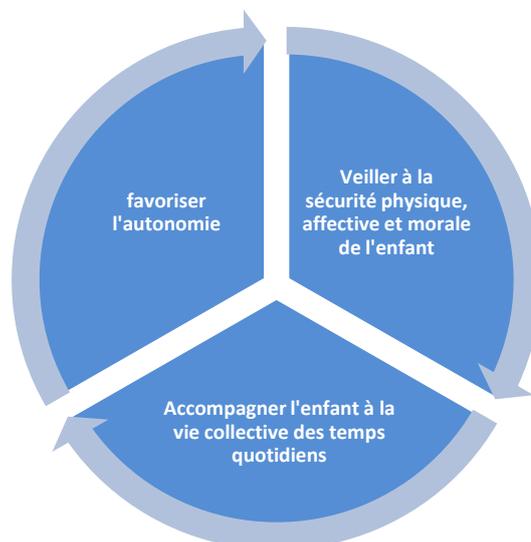
Créée en 2004, c'est une association laïque à but non lucratif (loi 1901). Elle compte à ce jour près de 1700 salariés, 303 collectivités partenaires, 265 structures gérées.



### • Articulation autour du Projet Educatif Du Territoire

- **Actions citoyennes en visant la mixité, l'ouverture, la solidarité, la citoyenneté, l'environnement et l'accès à l'autonomie (vivre ensemble) :**
- Amener l'enfant à s'approprier les valeurs citoyennes par le biais d'animations ludiques
  - Sensibiliser et responsabiliser le public sur les gestes quotidiens
  - Amorcer un travail autour de l'alimentation et du gaspillage alimentaire

### • Articulation autour du Projet Pédagogique ALAE :



## • Articulation autour du Projet Ecole :

### ➤ Amener l'enfant à s'approprier les valeurs citoyennes :

- Renforcer et pérenniser les activités physiques et sportives sur chaque temps d'animation
- Travail commun sur les valeurs citoyennes de l'enfant, à la participation à la protection de l'environnement et au développement durable (projet éco-délégués, tri-sélectifs plastiques/papiers)

## Objectifs du projet pédagogique

### 1/ Prendre en compte les besoins de chaque enfant

- ✚ À quoi correspond la notion de besoin de l'enfant ?
- ✚ Est-ce que certains besoins sont plus importants que d'autres ?

L'attitude de l'équipe d'encadrement sera recherchée pour faciliter et répondre aux besoins de l'enfant.

*Besoin d'accomplissement de soi*

*Besoins d'estime (confiance et respect de soi, reconnaissance et appréciation des autres)*

*Besoins d'appartenance et d'amour  
(affection des autres)*

*Besoins de sécurité  
(environnement stable et prévisible, sans anxiété ni crise)*

*Besoins physiologiques  
(faim, soif, sexualité, respiration, sommeil, élimination)*

Nous mettons un point d'honneur à donner plus de poids à la relation, au bien être et à l'écoute de l'enfant.



Appartenance.Cohérence  
 Estime Règles  
 Écoute Repos  
 Soutien  
 Empathie  
 Sécurité Stabilité  
 Reconnaissance  
 Considération Affection

- ✓ le besoin de relations chaleureuses et stables
- ✓ le besoin de protection physique, de sécurité et de régulation
- ✓ le besoin d'expériences adaptées aux différences individuelles
- ✓ le besoin d'expériences adaptées au développement
- ✓ le besoin de limites, de structures et d'attentes
- ✓ le besoin d'une communauté stable, de son soutien, de sa culture

Exemples :

- ✚ Des consignes claires de ce que l'enfant peut faire, ce qui est interdit
- ✚ D'avoir des repères clairs et stables
- ✚ D'avoir une logique dans les actions et consignes posées par l'adulte
- ✚ Etre au courant des conséquences de ses actions avant d'agir. (référence aux règles de vie)

Dans un contexte où les consignes sont claires, où l'enfant connaît les actions qui sont appréciées et celles qui ne le sont pas, il pourra développer son sens éthique, des responsabilités et de l'organisation.

## ➤ L'Accueil du public en situation de handicap

### Comment trouver sa place ?

L'accueil du public, porteur de handicap fait parti intégrante de nos missions qui découlent de ce projet pédagogique, du projet Educatif de Lec Grand Sud , des droits de l'Homme et du Citoyen, des droits de l'Enfant ....

Ce document a pour but de renseigner / de rassurer les familles mais surtout d'accompagner tous les acteurs du centre afin de trouver des solutions alternatives qui n'ont pas vocation à remplacer les missions existantes des professionnels de la santé du territoire, mais qui vont assurer le meilleur accueil possible des enfants et jeunes concernés.

## Objectifs :

Faciliter l'intégration et l'inclusion du public en situation de Handicap dans nos services Enfance, Jeunesse & Ludothèque

## Rôle de la direction :

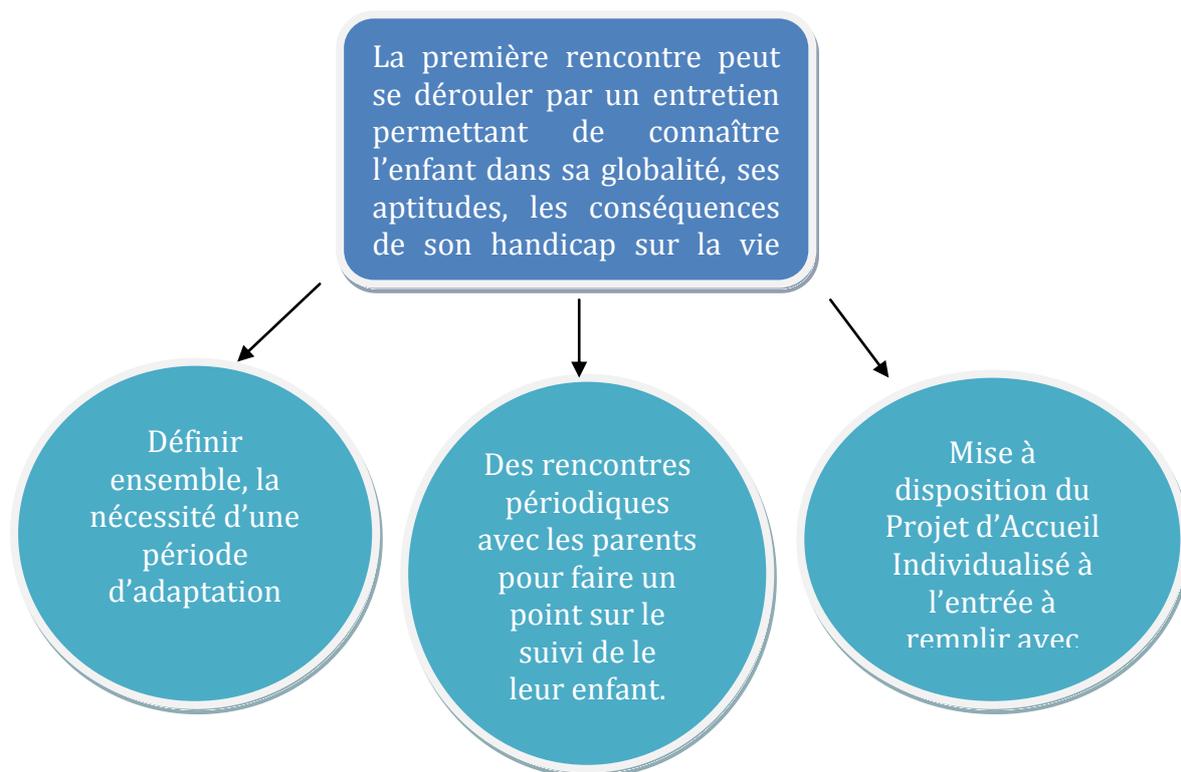
### ➤ En fonction des familles

La rencontre avec les parents est un élément clé du succès de l'accueil des enfant/jeunes. En effet les parents connaissent mieux les habitudes, les goûts, les réactions de leurs enfants. Il est donc primordial qu'ils puissent trouver dans nos services un lieu d'écoute et d'échange,

Un document est mis à la disposition des familles, le projet d'accueil individualisé (PAI). L'accueil se construit avec les parents et l'enfant/jeune autour de plusieurs axes de travail:

### - Actions possibles :

-



L'animateur accueille l'enfant porteur de handicap, comme un enfant à part entière.

Il a pour rôle de créer les conditions de son intégration dans le groupe et favorise le développement de son autonomie et de son épanouissement en tenant compte de ses capacités (sociales, physiques, intellectuelles, psychiques....).

Il aide l'enfant porteur de handicap à trouver sa place dans le groupe et à participer aux activités.

L'équipe de direction prépare l'équipe d'animation lors de réunions formelles, afin de définir ensemble et si besoin, les adaptations et les aménagements des activités,

Il met en place une dynamique de manière à favoriser les interactions entre les enfants et la participation aux activités. Le groupe devient progressivement, en fonction du stade de développement de l'enfant, un partenaire éducatif sur lequel des rencontres périodiques avec les parents pour faire un point sur le suivi de leur enfant.



## ACTIONS POSSIBLES

### LE RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

Il s'avère indispensable lorsque l'enfant/jeune, un groupe d'enfants/jeunes nécessite une attention particulière.

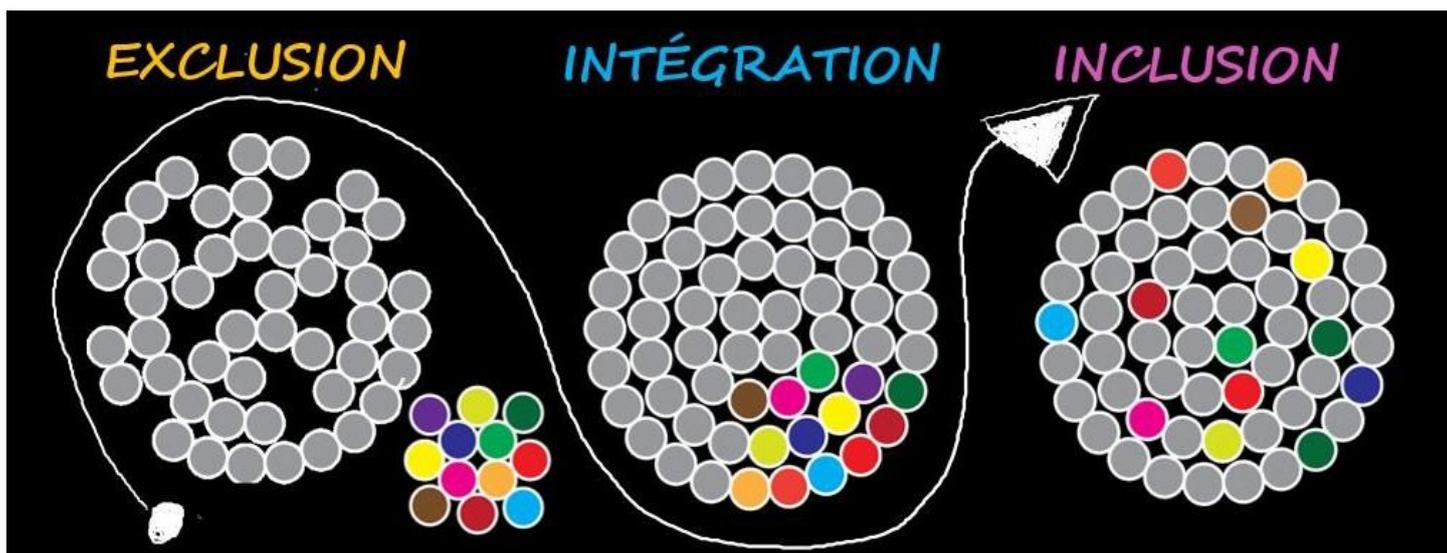
### LA FORMATION

L'animateur peut également renforcer ses savoirs en choisissant dans son parcours BAFA, l'approfondissement sur la sensibilisation à l'accueil d'enfants en situation de handicap.

## LES MOYENS ET LES OUTILS

LE&C Grand Sud a développé une cellule pour la lutte contre les discriminations. Des malles pédagogiques dédiées pour les équipes de terrain et adaptées pour toutes les tranches d'âges. (Petite Enfance, Enfance et Jeunesse)

On trouve à l'intérieur des bouquins, des CDs de musique, des jeux axés sur la coopération, le vivre ensemble..



## **2/Accompagner l'enfant dans toutes les démarches éducatives : autonomie, vie collective, temps quotidiens, activité,...**

### **Un cadre offert à l'enfant...**

L'enfant trouvera tout le matériel ludique mis en place par l'équipe d'encadrement correspondant à son âge. Ce matériel sera organisé selon une disposition précise de sorte que les enfants puissent y jouer librement en coopérant les uns avec les autres. Jeux symbolique en direction des maternelles, espaces de constructions, atelier de création....

A partir du moment où une activité a été présentée par l'animateur, l'enfant est libre de s'y rendre ou pas : il se déplacera pour choisir l'activité qui répondra à son besoin du moment, puis rangera lorsqu'il aura terminé. L'enfant aura le choix entre s'installer sur du mobilier adapté à sa taille ou au sol sur un tapis. L'animateur proposera des animations particulières, mais n'interviendra que si l'enfant en fait la demande ou s'il perçoit une difficulté particulière. L'enfant restera généralement libre de sa production.

Les jeux à l'extérieur sont indispensables à l'équilibre de chacun. Un enfant qui en ressent le besoin aura la possibilité de sortir pour se dépenser ou se ressourcer. L'extérieur, quand le temps le permettra, sera l'espace privilégié pour le jeu libre avec des jeux d'exercice corporel (sauter, grimper, faire de l'équilibre, lancer, attraper).

Aux beaux jours, les repas et les goûters pourront être pris à l'extérieur. Une boîte à idées peut être installée pour toutes les remarques, suggestions que pourraient faire les enfants. L'équipe aura à cœur de prendre en considération les suggestions des enfants et d'y répondre dans un délai raisonnable.

### **Des temps d'animation pleinement choisis...**

#### **En élémentaire.**

Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, il sera privilégié un système d'inscriptions simples aux ateliers dirigés. Positionné à la vue de tous, délimité par un nombre de places selon la nature de l'atelier, l'enfant pourra choisir librement les ateliers sur lequel il aura le plus d'affinité et de sensibilité.

#### **En maternelle.**

En raison de l'augmentation des effectifs en maternelle le projet préconise Pour le jeune enfant qui déjeunera à la cantine scolaire, de le coucher dès la fin du repas, sans attendre la fin de la pause méridienne. Il est nécessaire d'établir une entente avec les enseignants et les personnels ATSEM, pour favoriser des conditions propices à l'endormissement et favorables au sommeil.

Il convient avant tout d'éviter de proposer des siestes systématiques à tous et toute l'année. Il convient d'évaluer le besoin physiologique de sommeil au regard de l'attitude de l'enfant en lui proposant ce dont il a besoin (sieste, temps de repos, activité calme). Tout cela implique un dialogue avec les parents afin de moduler, en écoutant progressivement, le temps de repos au fil de l'année cela afin d'acclimater l'enfant au rythme scolaire.

Les temps d'animation seront centrés autour du langage, de l'expression, de la psychomotricité, et autour des jeux coopératifs et seront adaptés aux rythmes et aux besoins de chaque enfant.

### **Sur l'ensemble des temps d'accueil matin midi et soir**

- ✓ C'est mettre en place un accueil sécurisant et chaleureux
- ✓ Permettre à l'enfant de repérer des lieux permanents par :
- ✓ Des coins ludiques, calme, coin devoir, coin initiation et d'expérimentation, construction, activités dirigées, guider et orienter par un adulte.
- ✓ Permettre à l'enfant de s'approprier ce temps de loisir en respectant son rythme de vie, tout en tenant compte de sa fatigue physique, son besoin de s'isoler, de jouer librement ou avec les autres.
- ✓ Favoriser le libre choix de l'activité en fonction de l'état de fatigue de l'enfant.

### **Accompagner l'enfant à la vie de L'ALAE**

- ✚ C'est difficile de transmettre des valeurs telles que la solidarité, la coopération, sans les vivre au quotidien. C'est à partir d'un tel vécu que l'équipe d'animation sera plus à même d'évaluer les bénéfices sur les enfants et d'identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre.
- ✚ L'idée consiste de donner à l'enfant les possibilités de choisir son activité et de la réaliser avec ses camarades.
- ✚ De permettre à l'enfant de s'exprimer sur ses choix d'activités, échanges sur de nouvelles propositions, boîtes à idées.
- ✚ De développer l'expression de l'enfant: favoriser la place du livre, favoriser la découverte de différentes disciplines sportives, prioriser les jeux de coopération et la créativité.
- ✚ De renforcer les règles de vie, de façon ludique pour partager avec les enfants, en écoutant leur avis sur des compléments à y apporter et la manière de les communiquer aux autres et en les harmonisant à celles de l'école. (Charte de bonne conduite, de règles de vie, pictogrammes)
- ✚ De favoriser les relations entre enfant et enfant/adulte : mixité des âges dans les ateliers, rappel des règles de vie et d'écoute, en privilégiant les petits effectifs par atelier.
- ✚ Partager avec les enfants le respect des délimitations des espaces et des activités.

- ✚ Promouvoir avec eux le « vivre ensemble » par le respect des règles de comportement indispensable à la vie en groupe.
- ✚ Mettre à l'étude, dans le courant de l'année scolaire, les possibilités d'un conseil d'enfants en ALAE.
- ✚ Favoriser l'éveil du goût des enfants pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances et comportement pour s'alimenter
- ✚ Sensibiliser les enfants au développement durable afin d'amener les enfants à réduire le gaspillage alimentaire et à réaliser des gestes éco-citoyens à la cantine (gestion des déchets, tri-sélectif, recyclage)

### 3/Implication et place des parents à la vie globale de l'école Coéducation, parentalité au service de l'enfant...

(LE CONTEXTE DU PROJET LIE AU COVID-19 ET AU PLAN VIGIPIRATE RENFORCE NE NOUS A PAS PERMIS DE METTRE EN PLACE CERTAINS PROJETS)



Le principe de coéducation mettra l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif. Le service ALAE l'imagine comme un processus interactif et collectif qui devra favoriser la socialisation de l'enfant.

L'idée est de permettre aux parents la possibilité de connaître un peu mieux l'environnement dans lequel leur enfant évolue chaque jour, et même d'y contribuer positivement s'ils en ont envie (participation aux manifestations).

Pour cela, nous proposons diverses initiatives :

1. Avant la rentrée, la direction de l'ALAE fait découvrir le service périscolaire, les locaux ainsi que le fonctionnement aux nouveaux parents et leurs enfants. .
2. Dans un deuxième temps, quelques jours après la rentrée organise une rencontre de présentation du service auprès des parents. Soit en collaboration avec les enseignants, soit de manière dissociée.

3. En maternelle, il est essentiel de rester en relation avec le parent pour le tenir informé de l'adaptation de l'enfant. Une adaptation en douceur sera préconisée, si un enfant ne se sent pas encore en confiance à la rentrée, l'équipe sera attentive à ses besoins affectifs et de sécurité.

L'équipe d'animation restera disponible autant que possible pour répondre aux interrogations ou discuter avec les parents pendant ou en dehors des temps ALAE. En cas de difficultés constatées, la direction alertera le parent afin de trouver ensemble des solutions.

Le service périscolaire pourra proposer plusieurs périodes festives tout au long de l'année. La direction du service périscolaire aura à cœur de soumettre tout type de projets festifs aux familles et à l'équipe enseignante afin que ces manifestations soient organisées ensemble.

### **Animation d'atelier...**

Les parents qui le souhaitent pourront partager une de leurs passions avec les enfants. Ils pourront faire une proposition d'atelier à l'équipe d'animation : culture d'un pays, artisanat, bricolage, activité corporelle ou artistique, etc. Ces interventions seront préparées en amont avec la direction du service.

### **Contribution sur du matériel...**

Régulièrement, les enfants réalisent des productions à partir d'objet de récupération. La contribution des parents sera la bienvenue en donnant divers objets de toute nature susceptible d'être détournés par l'esprit créatif de l'équipe et des enfants.

### **La parentalité...**

Ce terme désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale. *Extrait eduscol canopé*

Quelques actions de soutien à la parentalité pourraient permettre :

- De favoriser la concertation avec les parents en vue de la mise en œuvre de l'acte éducatif
- De soutenir l'idée de création d'espaces d'information, d'écoute et de parole sur la fonction parentale (lieu d'Accueil enfants/parents)

Le service ALAE pourra proposer des rencontres autour de thèmes animés par des professionnels de l'éducation, complétées par la proposition de rencontres conviviales « repas et éducation partagés » avec l'école et ALAE.

## 4/Développer des relations partenariales et favoriser les échanges intergénérationnels.

**Le contexte du projet lié au COVID-19 et au Plan Vigipirate renforcé nous ont contraint, à cesser tous échanges avec les partenaires.**

De façon générale, un partenariat fructueux et durable repose sur la convergence de vues et d'intérêts, qui se traduisent par la volonté de concevoir un projet en commun. Il sera recherché un climat de confiance réciproque, en étant au clair sur ce que chacun apporte à la relation. C'est-à-dire en se positionnant dans un état d'esprit constructif et bienveillant au service de l'enfant.

**Avec la collectivité;** la direction du service cherchera à établir une relation régulière basée sur la transmission d'information, la communication tout en faisant la liaison entre la collectivité et les divers acteurs du service périscolaire. Il nous importera donc de garantir de bonnes relations inter professionnelles, afin d'assumer ensemble notre mission de service public. Quelques réunions formelles pourront permettre de faire un « arrêt sur image » du service.

**Avec l'école ;** la relation consistera de mettre en avant les points de convergence éducatif qui conduiront à des objectifs et actions communes.

Concrètement cela peut se traduire par :

- Faciliter le temps de transition entre l'école, la famille, l'Alae par la mise en place du personnel référent soucieux de la sécurité du cadre donné ainsi que la mise en place d'un cahier de liaison commun.
- Se réunir pour convenir d'une parole et attitude commune pour passer de la cohérence à la complémentarité entre le service et l'école. (règles de vie, partage des espaces, projet en commun...)
- Avoir un regard partagé sur les enfants « dits difficiles » et porteurs de handicap, tout en participant aux réunions d'équipes éducatives.
- Mise en place de projets communs (projets éco-délégués, autour du développement durable/sur le « vivre-ensemble, autour des valeurs citoyennes/autour des activités physiques et sportives par le biais d'animation ludique).

### **Avec les associations locales...**

Le service enfance s'attachera de mobiliser les associations et favoriser les liens intergénérationnelles dans le cadre du P.E.D.T. à travers les ateliers du soir mis en place au travers de la réforme des rythmes scolaires. Ceci afin, d'une part de faire découvrir

le champ associatif aux enfants par la découverte de nouvelles activités de loisirs, d'autre part, de participer à la vie de la commune.



## 5/Les attendus de la direction sur la posture de l'animateur

Prévenir les dangers potentiels :

- L'équipe d'animation sera informée de la réglementation en vigueur et des consignes de sécurité
  - ✚ Afin de veiller au mieux à la sécurité de l'enfant, les appels seront rigoureusement remplis et les effectifs d'enfants apparaîtront quotidiennement
  - ✚ Aucun enfant ne pourra être laissé sans surveillance
  - ✚ Veille sur l'exclusion d'un enfant par ses camarades
  - ✚ Veille particulière à l'hygiène et à l'état de santé des enfants
  - ✚ Veiller à l'écoute et au suivi d'un enfant se disant malade.
  - ✚ Veille de sécurité sur l'aménagement extérieur
- L'animateur devra connaître la situation médicale des enfants nécessitant un traitement ou une attention particulière dont PAÏ et tenu du registre infirmerie. (Un formulaire doit être rempli par la famille concernant les allergies alimentaires de l'/les enfant(s).

Concernant les autres allergies et consignes de sécurité : les familles doivent remplir la fiche sanitaire de l'enfant(s) ; les informations seront recueillies dans un registre à part où nous assurons la confidentialité des informations.

- Chaque site est équipé d'une trousse de pharmacie et d'un registre de soins. Ce registre permet de visualiser les soins apportés, l'identité du soigné et sa reprise ou non dans l'activité. Il est tenu à jour de manière journalière et suivi par les équipes de direction. Pour les blessures plus graves, LEC&GS met à disposition une déclaration de dommages corporels à envoyer 48h après le signalement.

- A chaque sortie, les animateurs se muniront de la trousse à pharmacie
- Les enfants auront quotidiennement le rappel des règles d'hygiène et d'autant plus au vu du COVID, les enfants sont amenés à se laver les mains avant chaque activité, et avant d'entrer dans la salle de restauration
- IL sera demandé à l'équipe le respect des différences lié à la culture, religion, caractère...
- L'animateur devra intervenir lors des brimades, vexation, écart de langage entre enfants, parfois répétés qui s'avèrent blessants. (Lien avec la gestion des émotions)
- Mise en place des temps de discussion : médiation/dialogue (ateliers débats)

## 6/Prendre en compte la gestion d'équipe



La mise en place d'un calendrier administratif et pédagogique permettra une organisation méthodologie de planification des réunions en lien avec le projet de la structure.

La direction du service veillera à mettre en place :  
Des réunions d'équipe basées sur une démarche participative et de prise de décision collective pour :

- Créer une culture d'intervention commune auprès des enfants par un référentiel de pratiques professionnelles.
- Se mettre d'accord sur l'ensemble du fonctionnement de la structure

Mettre en place des méthodes pédagogiques innovantes (arbre pédagogique, Xmind).

Faire des points d'étapes avec l'équipe pour évaluer le fonctionnement de la structure, et les liens entre les objectifs et les projets animations.

La direction initiera une méthode d'évaluation qualitative et quantitative des ateliers dirigés et libres en lien avec les objectifs du projet.

Tout nouveau salarié sera suivi par la mise en place d'un outil d'accompagnement relié à sa fiche de poste et à son vécu, cela en vue de guider son évolution au sein du service.

La formation des animateurs portera sur la relation à l'enfant, la gestion de ses émotions et des conflits, sur l'autorité, sur l'handicap, sur la sécurité.

Les échanges de pratiques seront formalisés en réunion pour permettre de faciliter la transmission des savoirs faire et savoirs être de chacun au sein de l'équipe.

## EVALUATION

Les critères d'évaluation permettront de relever les contraintes et les atouts de chaque action proposée.

Les diverses réunions d'équipe sont un véritable point d'étape à l'évaluation du projet pédagogique et permettent d'établir des éléments quantitatifs, un point sur les activités menées et les orientations futures.

Une démarche d'évaluation régulière, une fois par trimestre, est un moment privilégié qui permet de rectifier les écarts et de préparer le bilan de fin de l'année.

## Critères d'évaluation pour chacun des objectifs

### PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DE CHAQUE ENFANT

Connaissances du public  
Type d'activité calme  
Adaptation de l'activité  
Diversité des activités  
Fréquentation et motivation des enfants  
Temps d'animation (cycle, période...)

### VEILLER A LA SECURITE PHYSIQUE, AFFECTIVE ET MORALE DE L'ENFANT

Animations adaptées aux lieux  
Nombre et gravité d'accident

Connaissance des consignes d'hygiène et de la réglementation  
Connaissance des fiches sanitaires  
Ecoute et gestion des conflits

## ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS TOUTES LES DEMARCHES EDUCATIVES : AUTONOMIE, VIE COLLECTIVE, TEMPS QUOTIDIENS...

Organisation adaptée  
Ambiance sonore  
Progrès de chaque enfant vis-à-vis de l'autonomie  
Respect des règles de vie  
Acceptation des repères spatio-temporels  
Moments d'échanges

## ASSOCIER LES FAMILLES AUX TEMPS D'ANIMATION

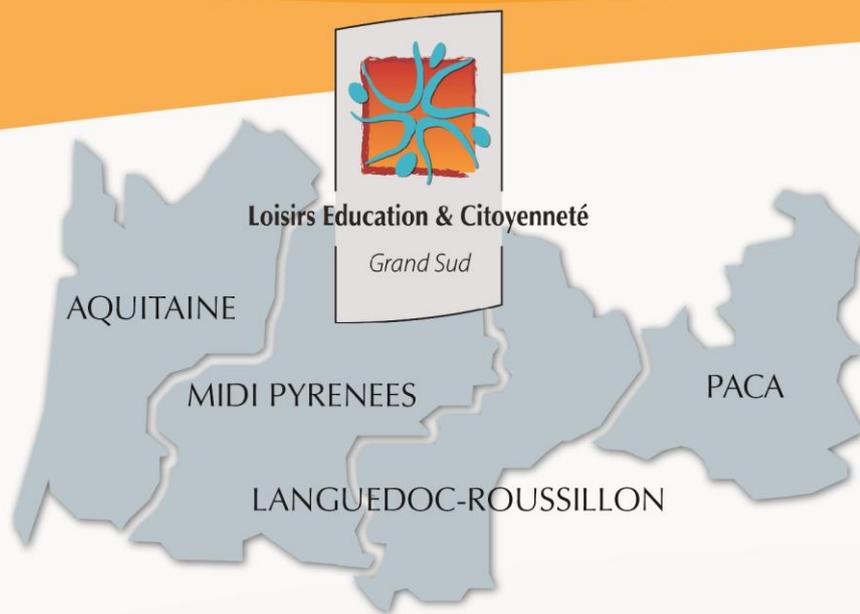
Richesse des échanges  
Niveau de participation des familles  
Fréquence des supports de communication

## DEVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES

Qualité du partenariat  
Richesse des échanges  
Fréquence des supports de communication  
Projet commun

## PRENDRE EN COMPTE LA NOTION D'EQUIPE

Contenu des réunions, des entretiens  
Vérification des prises de décisions prises de manière démocratique, comprises par tous et admises par tous  
Types de formations



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE  
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44  
[www.loisireduc.org](http://www.loisireduc.org) - [contact@loisireduc.org](mailto:contact@loisireduc.org)

